



FIRST MINING GOLD

Catégorie d'emploi : Responsable environnemental

Type de contrat : Salarié (temps plein)

Lieu : Projet Springpole, Ontario

Date limite de candidature : 30 octobre 2026

First Mining Gold Corp. (First Mining) est guidée par ses valeurs de sécurité, d'intégrité, de responsabilité et de collaboration. Nous développons et exploitons nos projets en toute sécurité, de manière fiable et en tenant compte de notre impact sur l'environnement. Présents en Ontario et au Québec, nos collaborateurs jouent un rôle actif dans le développement de communautés solides.

Nous sommes fiers de la manière dont notre travail acharné et notre engagement en faveur du développement durable nous distinguent et profitent aux communautés où nous exerçons nos activités. Nous recherchons un nouveau collaborateur qui partage nos valeurs et soit prêt à relever des défis passionnants.

L'opportunité

Nous recherchons un professionnel de l'environnement très organisé et débrouillard pour occuper le poste de responsable environnemental, principalement dédié à notre projet Springpole en Ontario. Le responsable environnemental relèvera du directeur de l'environnement et des relations communautaires. Le poste sera exercé à distance, mais nécessitera de se rendre régulièrement sur le site du projet. Ce poste ne donne pas droit à une indemnité de déménagement. Quelques déplacements seront nécessaires pour participer à des réunions avec les communautés autochtones locales situées à proximité du site du projet. Les villes environnantes comprennent Sioux Lookout, Dryden, Kenora et Thunder Bay, en Ontario.

Vos missions

En tant que responsable environnemental, vos principales missions et responsabilités seront les suivantes :

- Diriger et superviser l'ensemble des programmes environnementaux sur le terrain pour le projet Springpole, en donnant des orientations au coordinateur environnemental et en veillant à ce que les programmes soient planifiés, exécutés et documentés selon des normes rigoureuses.
- Veiller au respect total des politiques environnementales de l'entreprise et de toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables, en guidant le coordinateur environnemental dans le maintien des pratiques de protection de l'environnement requises sur le site du projet.
- Superviser et vérifier la collecte des données environnementales ainsi que les procédures d'assurance qualité et de contrôle qualité, en veillant à ce que les données générées soient précises, cohérentes et défendables à des fins de reporting et de conformité réglementaire.
- Diriger et participer aux activités de surveillance sur le terrain, notamment l'échantillonnage des eaux de surface, la surveillance des eaux souterraines, les relevés de la faune, la surveillance de la qualité de l'air et les études aquatiques, en veillant à ce que les opérations quotidiennes sur le terrain soient conformes aux exigences réglementaires et à celles du projet.

- Gérer les budgets des programmes, les calendriers des interventions sur le terrain et l'affectation des ressources, afin de garantir une mise en œuvre efficace et rentable des programmes environnementaux.
- Préparer et examiner les rapports internes sur la performance environnementale, et veiller à ce que toutes les obligations de déclaration liées au suivi, à la conformité et aux exigences réglementaires soient remplies dans les délais.
- Assurer le mentorat, fournir des conseils techniques et superviser les performances du coordinateur environnemental et des contrôleurs environnementaux, en favorisant des pratiques environnementales sur le terrain sûres, cohérentes et de haute qualité.
- Soutenir et participer aux réunions de consultation avec les populations autochtones et les communautés, en veillant à ce que le dialogue soit respectueux et transparent.
- Accomplir des tâches supplémentaires selon les besoins, conformément aux responsabilités attendues d'un surintendant au sein d'une société d'exploration et de développement minier.

Qualifications et formation souhaitées

- Licence ou diplôme en sciences de l'environnement, en génie environnemental, en gestion des ressources naturelles ou dans une discipline connexe.
- Au moins dix (10) ans d'expérience progressive dans le domaine de l'environnement, y compris une compétence avérée dans le respect et le maintien de la conformité aux exigences réglementaires fédérales et provinciales. Une expérience directe dans le secteur minier est considérée comme un atout majeur.
- Expérience avérée dans le domaine des relations avec les populations autochtones et les communautés, notamment la participation à des processus de consultation, le développement de relations et le soutien à des activités de mobilisation adaptées à la culture locale.
- Maîtrise des logiciels environnementaux et de communication, y compris les plateformes utilisées pour la gestion des données environnementales, les programmes de surveillance sur le terrain, l'établissement de rapports et l'engagement des parties prenantes.
- Solide connaissance des communautés autochtones et locales, notamment des conditions environnementales, des ressources culturelles et patrimoniales, des droits fonciers, de l'utilisation traditionnelle des terres, des enjeux liés au développement communautaire, des processus d'engagement des parties prenantes et des rôles des ministères concernés.
- Permis de conduire de classe G valide (ou équivalent), un casier routier vierge et un accès fiable à un véhicule assuré pour se rendre sur les sites de projet et aux réunions communautaires.

Compétences clés

- Solides compétences interpersonnelles et aptitudes à établir des relations, avec la capacité de travailler en collaboration avec des collègues, des consultants, des partenaires autochtones, des autorités de régulation et des parties prenantes communautaires.
- Capacité à travailler de manière autonome et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en faisant preuve de bon sens, de professionnalisme et d'un état d'esprit axé sur les solutions, tout en fournissant des conseils et un soutien au coordinateur environnemental.
- Excellentes capacités de résolution de problèmes et de réflexion critique, notamment la capacité à analyser les conditions sur le terrain, à évaluer les risques et à mettre en œuvre des solutions environnementales pratiques et innovantes.
- De solides compétences en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, avec la capacité d'interpréter et de transmettre clairement des informations techniques à des publics variés, notamment les membres de la communauté, les autorités de régulation et la direction interne.
- Des compétences exceptionnelles en matière d'organisation et de gestion du temps, avec la capacité de superviser plusieurs programmes sur le terrain, de respecter les délais de remise des

rapports et de mener des activités de consultation dans un environnement de projet dynamique et en constante évolution.

- Capacité avérée à planifier, coordonner et participer à des événements, tels que des réunions communautaires, des journées portes ouvertes et des séances de consultation, tout en préparant le coordinateur environnemental à soutenir ces activités.
- Sensibilité et ouverture culturelle, avec une capacité avérée à dialoguer de manière respectueuse et constructive avec les communautés autochtones et à traiter des questions environnementales ou d'aménagement du territoire complexes ou sensibles.
- Haut niveau de professionnalisme, d'intégrité et d'éthique professionnelle, avec un engagement fort en faveur de la sécurité, de la gestion responsable de l'environnement et de la promotion d'une culture d'équipe positive. Maîtrise des s Microsoft Office et des logiciels de surveillance environnementale et de gestion des données, permettant d'assurer efficacement la production de rapports, l'analyse et la supervision des programmes sur le terrain.
- Capacité d'adaptation et résilience, avec la capacité de travailler dans des conditions de terrain variables, de gérer des priorités changeantes et de garder son sang-froid sous pression.

À propos de First Mining Gold Corp.

First Mining est une société canadienne spécialisée dans l'exploitation aurifère, qui se consacre au développement et à l'obtention des autorisations nécessaires pour le projet aurifère Springpole, situé dans le nord-ouest de l'Ontario. Springpole est l'un des plus grands projets aurifères non développés au Canada. Les résultats d'une étude de pré faisabilité positive pour le projet aurifère Springpole ont été annoncés par First Mining en janvier 2021 (mise à jour le 18 novembre 2025), et l'évaluation environnementale fédérale du projet Springpole a été approuvée en juin 2026. Par ailleurs, First Mining Gold détient le projet aurifère Duparquet au Québec, un projet de développement au stade de l'étude de faisabilité préliminaire (PEA) situé sur la zone de faille Destor-Porcupine, dans la région prolifique de l'Abitibi. First Mining détient également une participation de 20 % dans le projet aurifère Pickle Crow, en Ontario, ainsi qu'une importante participation dans Seva Mining Corp. First Mining a été créée en 2015 par M. Keith Neumeyer, président-directeur général fondateur de First Majestic Silver Corp.

Postulez dès maintenant !

First Mining propose des conditions d'emploi attractives, comprenant un salaire de base compris entre 125 000 et 150 000 dollars par an, en fonction de l'expérience et des qualifications, la participation à notre plan de rémunération en actions et à notre plan d'incitation à court terme, une couverture santé complémentaire et d'excellentes perspectives d'évolution de carrière. Si vous souhaitez rejoindre une entreprise en pleine croissance et dynamique, veuillez envoyer une **LETTRE DE MOTIVATION** et **votre CV** à careers@firstmininggolds.com **avant 17 h (heure du Pacifique) le 30 octobre**.

En savoir plus

Rendez-vous sur www.firstmininggolds.com et suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour découvrir nos dernières actualités, les témoignages de nos collaborateurs, nos activités communautaires et d'autres informations.

Merci d'avoir choisi First Mining dans le cadre de votre recherche d'emploi.

- Nous remercions tous les candidats ; toutefois, seuls ceux sélectionnés pour un entretien seront contactés.
- Les candidats doivent disposer d'une autorisation légale de travail sans restriction dans le pays où le poste est basé.
- Cette offre d'emploi concerne un poste vacant.
- First Mining n'utilise pas l'intelligence artificielle (IA) pour présélectionner, évaluer ou sélectionner les candidats à ce poste.

- First Mining est un employeur garantissant l'égalité des chances, qui s'engage à constituer un effectif diversifié, représentatif des communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités. Nous sommes heureux d'encourager tous les candidats qualifiés à postuler, sans distinction de race, d'ascendance, de lieu d'origine, de couleur de peau, d'origine ethnique, de nationalité, de croyance, de sexe, de situation matrimoniale ou familiale, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'identité autochtone, d'âge, de handicap ou de besoin d'aménagements particuliers. Conformément à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, des aménagements sont disponibles sur demande pour les candidats participant à toutes les étapes du processus de sélection. Veuillez contacter careers@firstmininggold.com pour demander un aménagement.